

A quoi joue-t-on dans le Département ?

Date : 10 janvier 2016

Le Département d'Ille-et-Vilaine a programmé de nombreuses manifestations et publications pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre.

Parmi toutes ces initiatives figure la réalisation d'un « *webdocumentaire de type serious game* », qualifié de « *jeu pédagogique* », qui a nécessité un fort investissement de la part de la Direction des archives et du patrimoine. Il repose en outre sur la réalisation en amont d'un « *guide des sources relatives à l'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre* », certainement fort utile, qui a coûté environ 55.000 euros TTC (compris l'assistance à la maîtrise d'oeuvre).

Selon le CCTP du marché qui a été passé pour cette réalisation, « *il s'agit de proposer une expérience immersive proche de celle vécue par les Bretiliens et les Bretiliennes durant ces années de guerre* » (sans accent) avec un premier chapitre prévu pour « *appréhender le quotidien des Brétiliens et Brétiliennes à la fin du XIXème siècle* » (avec un accent).



Bref : au-delà des pré-requis, la réalisation de ce jeu destiné aux collégiens, qui consiste à se mettre dans la peau d'un "Brétilien" entre les années 1893 et 1923, a été évaluée en 2013 à 68.900 euros (HT ?) de prestations de service : assistance à maîtrise d'ouvrage, rédaction des contenus, développement, paramétrage de l'application, « *pour promotion et déploiement en novembre 2014* ».

Repoussé une première fois en novembre 2015, le lancement devrait finalement avoir lieu en 2016.

« *Last but not the least* », voici que vient d'être lancée une consultation, qui n'avait pas été initialement envisagée, en vue de la passation d'un marché de promotion de ce « *docgame* » dont la gratuité ne paraît donc pas garantir à elle seule la notoriété.

Et cela va se faire sur la base d'un CCTP qui n'hésite pas à afficher un tout nouvel objectif : « *La campagne de communication permettra de montrer en filigrane le caractère innovant des actions du Département d'Ille-et-Vilaine. Elle valorisera un travail inédit et original qui illustre la politique volontariste et audacieuse du Département dans le domaine du numérique* ».

Budget supplémentaire : 30.000 euros TTC

Et pendant ce temps là, les citoyens d'Ille-et-Vilaine attendent sagement la publication électronique réglementaire des marchés conclus en 2014 et la retransmission en direct des séances de l'assemblée départementale... ;-)